

BOULONNAIS

L'INFO DE LA SEMAINE

Suite à un désistement, Trail Côte d'Opale en Pas-de-Calais 2018 recherche un médecin. Les contacter sur leur page Facebook.



L'OFFRE DE LA SEMAINE

Vous exercez au sein d'un restaurant basé à la Haute Ville de Boulogne. Vous effectuez la préparation de la salle, accueillez les clients, assurez le service des repas et la desserte des tables. A pourvoir de suite. Offre n° 075PMTK.

LE CHIFFRE

6 000

Le nombre d'impacts de foudre tombés lors du violent épisode orageux du vendredi 27 juillet dernier dans la région des Hauts-de-France.

NATURE

Aidez-les à recenser le Nénuphar Blanc



Après le succès des deux premières opérations de sciences participatives sur les plantes sauvages « Gui est là ? » et « Marguerite est dans le pré ? », le Conservatoire Botanique national de Bailleul lance « Nénuphar est dans l'étang ? », toujours dans un objectif d'acquisition de connaissances sur l'espèce. Le programme est financé par la Région Hauts-de-France, le Département du Pas-de-Calais et celui du Nord. Les habitants du Boulonnais sont invités à aider le Conservatoire à le recenser. C'est une plante aquatique aux feuilles flottantes arrondies à ovales. Il possède des fleurs en forme de boule avec une vingtaine de pétales blancs, pouvant être rosâtres et des étamines jaune vif. La floraison se déroule de fin mai à fin août.

C'est une espèce connue et très intéressante pour les botanistes. Son habitat naturel se trouve dans les étangs, les mares et les rivières à cours lent. Cette plante aquatique apprécie les eaux de bonne qualité, ce qui la rend indicatrice de milieu « sains » et sans pollution. Ces données sont très précieuses pour le Conservatoire car elles renseignent sur la qualité des milieux aquatiques et peuvent servir d'indicateur pour la mise en place d'une gestion écologique des milieux.

Comment participer ? Il suffit de se rendre sur le site internet : www.nenuphar-etang.org, de remplir un formulaire de saisie, de préciser la localisation sur la carte, d'ajouter une photo (si possible) et de l'envoyer. ■

INSOLITE

Cassel in english



Avec son titre de village préféré des Français, Cassel est sous le feu des projecteurs, même au-delà des frontières. Le week-end dernier, l'hebdomadaire britannique, The Sunday Times, consacrait une double page au village. Avec en prime, des annonces immobilières. Les Anglais seront-ils séduits par le charme du mont et de la Flandre ? (© Twitter/Fabien Randanne). Visiter Cassel, c'est découvrir son patrimoine historique et culturel, se balader dans les sentiers de randonnée, ... Mais c'est aussi pouvoir se restaurer et se loger dans des lieux accueillants et de qualité.

SUR LE VIF

Engagements respectés

Les gens du voyage installés sur le terrain de foot de la commune de Bellebrune sont partis. Installées sans autorisation sur le terrain de football de la commune de Bellebrune depuis le 26 juillet dernier, les 25 caravanes des gens du voyage sont parties. Ils ont quitté les lieux le jeudi 2 août midi.



À l'issue d'un entretien avec le maire Christophe Guche, un « compromis » avait été trouvé. « Ils s'étaient engagés par écrit à partir jeudi et à rendre le terrain comme ils l'avaient trouvé. Ce qui fut le cas », indique l'élu. Afin d'éviter de revivre de pareils faits, la municipalité entend trouver "des solutions" lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal.

À DÉCOUVRIR

Photospot...

Parcours photographique itinérant constitué de petits supports destinés à recevoir tous types d'appareils photographiques, et implantés sur le site des Deux-Caps.

École : Les portables interdits dès la rentrée prochaine



Les parlementaires ont définitivement voté l'interdiction des téléphones portables dans les écoles et collèges, voire dans certains lycées, dès la rentrée 2018. Cette proposition de loi des députés LREM, déposée en mai, traduit une promesse de campagne d'Emmanuel Macron, que le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, avait plusieurs fois confirmée. Après le feu vert du Sénat la semaine dernière, l'ultime vote de l'Assemblée a scellé l'adoption, ce lundi, de la loi sur « l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire », issue d'un compromis entre les deux chambres. Soutenu par les

groupes LREM, MoDem, UDI-Agir-Indépendant, le texte a obtenu 62 voix pour et une contre. Les députés LR, socialistes, Insoumis, et communistes, se sont pour leur part abstenus, critiquant « une opération de communication », de « l'affichage politique » ou encore « une loi de circonstance » qui « ne va rien changer ». Le texte prévoit que « dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges, l'utilisation durant toute activité d'enseignement et dans les lieux prévus par le règlement intérieur, par un élève, d'un téléphone mobile est interdite ». La nouvelle loi interdit l'usage de tout objet connecté dans les écoles et collèges, avec des exceptions possibles « pour des usages pédagogiques », laissés à l'appréciation de chaque établissement ou pour les enfants handicapés. ■

RÉGION

Gagnez des lots avec eTER

C'est le bon plan de l'été : sur la plage, dans les villes ou en pleine nature, partagez vos plus belles photos avec le hashtag #eter18 et tentez de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu. A vos smartphones ! Cet été, vous êtes encore des milliers à profiter de l'eTER en Hauts-de-France ! Pour rappel, cette opération créée par la Région vous permet de voyager en train, pour 2 euros aller/retour, vers plus de 50 destinations dans la région. Et si vous partagez vos plus belles photos sur les réseaux sociaux ? Avec le hashtag #eter18, la Région vous propose de participer à son grand jeu-concours de l'été. Comment jouer ? Rien de plus simple : postez vos plus belles photos estivales sur Facebook (pensez à mentionner la Région dans votre publication), Twitter et Instagram avec le hashtag #eter18. Bon à savoir : le jeu est accessible à tous, même si vous ne profitez pas de l'édition 2018 de l'eTER en Hauts-de-France. Vous avez donc tout à gagner à participer !

f Vos réactions facebook

L'appel de l'EFS pour donner son sang

MARTINE : « Je donne mon sang dès que je le peux. Mais il faut dire que l'organisation des collectes n'est peut-être pas des plus encourageantes : les horaires ne correspondent pas aux emplois du temps de la plupart des travailleurs et, entre midi et deux, heures de pointe au niveau de la file d'attente pour le don, seuls quelques infirmiers sont disponibles. »

CÉLINE : « À quand une maison du sang dans les environs ? J'ai l'impression que l'EFS est en manque permanent de sang mais on ne donne pas au gens la possibilité de donner comme ils le souhaitent. »

JO : « Quand les homosexuels pourront offrir leur sang (encore incroyable que ce ne soit pas encore autorisé), les stocks iront mieux. »

La photo de la semaine



Notre correspondant local de presse sur le secteur de Desvres-Samer passe quelques jours de vacances bien méritées aux Sables d'Orléans. Hélas, comme sur notre belle Côte d'Opale, les méduses ont envahi les plages du secteur, au grand malheur de notre vacancier, bien piqué au dos. Allez Jeff, bonne fin de vacances et reviens-nous en forme !